



Monaco, le 08 novembre 2021

## **APPEL DE COTISATION ANNUELLE 2022**

Les cotisations sont dégressives comme suit :

- 150 € pour le premier adhérent
- 100 € pour le deuxième adhérent du même établissement.
- 75 € à partir du troisième adhérent du même établissement.

Afin de simplifier la gestion et le suivi des cotisations, celles-ci sont payables :

- De préférence, par virement bancaire, aux coordonnées ci-dessous :

**Compte : AMCO**

**IBAN : MC58 1756 9000 0106 4524 0000 189**

**BIC : CMBMMCMXXX**

**Réf. : **Veuillez préciser le nom des personnes et la société****

- Par chèque à l'attention du Trésorier de l'AMCO, M. Pechenet Alexandre  
Chez Jutheau-Husson, 24 Boulevard Princesse Charlotte 98 000 Monaco ;

L'Association comptant un fort accroissement des demandes, il devient donc **obligatoire** d'envoyer un email de confirmation au Secrétaire Général et au Trésorier ([sprat@phoenix.mc](mailto:sprat@phoenix.mc) et [alexandre.pechenet@jutheau-husson.com](mailto:alexandre.pechenet@jutheau-husson.com)) avec en pièce jointe le bulletin d'adhésion et l'information relative aux modalités de règlement.

Tout changement de vos coordonnées doit être réalisé directement sur le site de l'association ; bien évidemment nous nous tenons à votre disposition à ces adresses emails si besoin.